

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun
Le 12 septembre 2024 – Épreuve du Jour 3
(Cahier n° 1 – Études de cas)**

Durée totale de l'examen : 4 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils **NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS** de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer l'organisation régionale/provinciale/territoriale de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA* de même que la *Politique sur l'intégrité dans le cadre des programmes de formation et l'utilisation de l'intelligence artificielle*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Le présent cahier

Étude de cas n° 1 (90 minutes)

Étude de cas n° 2 (80 minutes)

Étude de cas n° 3 (70 minutes)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les durées mentionnées ci-dessus sont données à titre indicatif. Il appartient aux candidats de répartir leur temps adéquatement.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Assurez-vous d'indiquer le numéro de l'étude de cas pour chacune de vos réponses dans l'application de traitement de texte et le tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2023.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2024 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2024

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas n° 1**(Temps suggéré : 90 minutes)**

Look Branché inc. (Branché) est une société créée par Alyssa Hamilton en 2013, qui offre des services en ligne de location de vêtements par abonnement. Alyssa, une résidente canadienne, en est la cheffe de la direction et elle détient la totalité des 1 500 actions ordinaires de la société. Branché loue des vêtements de marques milieu de gamme et des vêtements de designer, la location étant devenue une solution de rechange populaire à l'achat de vêtements. Les clients paient 225 \$ par mois pour un abonnement de base leur permettant de louer cinq articles de marques milieu de gamme par mois, ou 300 \$ par mois pour un abonnement de luxe leur permettant de louer cinq articles de designer par mois. Aucune location inutilisée ne peut être reportée d'un mois à l'autre.

Nous sommes le 15 janvier 2024. Vous, CPA, êtes consultant et rencontrez Griffin Anderson, chef des finances de Branché. Griffin vous dit : « Comme l'indique mon compte rendu, 2023 a été occupée (Annexe I). Il y a plusieurs différences entre nos chiffres réels de fin d'exercice et notre budget préparé au début de 2023. Veuillez en analyser les causes et expliquer dans quelle mesure chacune d'entre elles a contribué aux différences (Annexe II).

« Veuillez aussi calculer notre impôt fédéral des sociétés à payer pour 2023. Nous avons versé des acomptes provisionnels totalisant 80 000 \$ pour 2023.

« Nous concevons actuellement un algorithme pour suggérer des marques, des styles et des couleurs aux clients selon leur historique de location. Nous vendrons une licence pour cet algorithme, appelé "MonStyle", aux détaillants désireux d'accroître leurs ventes et d'améliorer leur service à la clientèle. Voici le projet de modalités du contrat de licence avec les détaillants (Annexe III). Veuillez expliquer tous les risques que présentent ces modalités et suggérer des moyens de les atténuer. L'algorithme suscite l'intérêt de plusieurs détaillants, et nous pensons qu'il deviendra une source importante de produits d'exploitation dans l'avenir. Cela dit, nous tenons à ce que notre stratégie d'entreprise continue d'être axée sur la location, notre activité principale, comme moteur de croissance de Branché.

« Jusqu'ici, nous avons financé la conception de l'algorithme à l'aide de flux de trésorerie d'exploitation. Or, pour achever le projet, il nous faut du financement externe. Nous avons retenu deux options (Annexe IV). Veuillez les analyser et formuler une recommandation.

« Pour nous aider à nous préparer à l'audit annuel, veuillez décrire les procédures d'audit que l'auditeur est susceptible de mettre en œuvre à l'égard des dépenses engagées pour l'algorithme (Annexe V), ainsi que des produits d'exploitation et des salaires.

« Enfin, Alyssa prévoit prendre sa retraite. Elle a travaillé fort pour créer un lieu de travail convivial et cohésif, et son départ attriste le personnel. Nous voulons engager quelqu'un pour la remplacer et avons deux candidatures (Annexe VI). Nous aimerions obtenir vos conseils sur la candidature qui cadre le mieux avec Branché sur le plan stratégique. »

ANNEXE I
COMPTE RENDU SUR 2023

En raison de la notoriété accrue des marques de designer sur les médias sociaux, les clients louent de plus en plus de vêtements de designer. Tout au long de 2023, 720 clients sont passés de l'abonnement de base à l'abonnement de luxe.

En juillet 2023, nous avons décidé de faire appel à des influenceurs sur les médias sociaux pour promouvoir Branché. Nous leur avons fourni un code à offrir à leurs abonnés, valide pendant le mois de juillet seulement. Le code permettait au client d'obtenir un premier mois gratuit dans le cadre d'un abonnement de six mois. Au total, 150 nouveaux abonnements de luxe ont été vendus avec le code promotionnel. Compte tenu du succès de cette campagne, nous avons pu réduire de 30 000 \$ les dépenses initialement prévues pour la publicité imprimée.

Nous vendons également en vrac des vêtements entièrement amortis à des chaînes de magasins de rabais. En 2023, nos vêtements de marque ont mieux conservé leur valeur que prévu, et se sont vendus pour 80 000 \$, comparativement à la valeur de récupération prévue de 12 000 \$.

ANNEXE II
PROJET D'ÉTAT DES RÉSULTATS

Look Branché inc.
Projet d'état des résultats
Exercice clos le 31 décembre 2023
(en milliers de dollars canadiens)

	<u>Montant budgété</u>	<u>Montant réel</u>	<u>Écart</u>	<u>Note</u>
Produits d'exploitation				
Ventes d'abonnements	3 096 \$	3 735 \$	639 \$	
Rabais sur ventes	(124)	(166)	(42)	
Gain sur la vente de vêtements	0	68	68	
Produits d'exploitation nets	<u>2 972</u>	<u>3 637</u>	<u>665</u>	
Charges				
Amortissement des vêtements en location	1 875	1 875	0	1
Salaires	420	420	0	2
Expédition	155	187	32	3
Frais généraux et administratifs	120	119	(1)	4
Marketing	85	111	26	5
Loyer	72	72	0	
Recherche et développement (autres que les salaires)	40	40	0	
Autres amortissements	8	8	0	6
	<u>2 775</u>	<u>2 832</u>	<u>57</u>	
Bénéfice avant impôts	<u>197</u>	<u>805</u>	<u>608</u>	
Charge d'impôts	<u>80</u>	<u>80</u>	<u>0</u>	
Bénéfice net	<u>117 \$</u>	<u>725 \$</u>	<u>608 \$</u>	

ANNEXE II (SUITE)
PROJET D'ÉTAT DES RÉSULTATS

Notes

1. Les vêtements de location ont une durée de vie utile de deux ans. Le solde d'ouverture de la FNACC était nul et les acquisitions ont totalisé 1,5 million \$ pour l'exercice.
2. Les salaires comprennent des primes de 30 000 \$ pour 2023 qui seront versées en juillet 2024.
3. Puisque Branché assume les frais pour le retour des vêtements à la fin de la période de location, les frais d'expédition comprennent une provision de 12 500 \$ pour le retour des articles actuellement en location. Cette provision s'élevait à 7 500 \$ à la fin de 2022.
4. Les frais généraux et administratifs comprennent des frais de repas et de divertissement de 12 000 \$ ainsi que des frais de 5 000 \$ pour la fête annuelle de l'ensemble du personnel.
5. Le coût de la campagne publicitaire faisant appel à des influenceurs a été de 50 000 \$.
6. Les autres amortissements se rapportent au mobilier de bureau, dont la FNACC affichait un solde d'ouverture de 24 000 \$. Aucun nouveau meuble n'a été acheté pendant l'exercice.

ANNEXE III
PROJET DE MODALITÉS DU CONTRAT DE LICENCE POUR L'ALGORITHME

- Le détaillant fournit à Branché des données historiques sur les achats des clients et des informations sur les lancements de produits à venir afin que Branché puisse personnaliser l'algorithme.
- La quantité de données historiques fournie est laissée à la discrétion de chaque détaillant, qui peut fournir ces données dans le format de son choix.
- Toutes les données fournies par le détaillant, y compris les renseignements personnels des clients, sont stockées par Branché sur un serveur infonuagique sécurisé. Tous les détaillants disposent du même lien vers un dossier partagé sur ce serveur, dans lequel ils peuvent téléverser leurs données sur les clients et les produits.
- Le détaillant peut accéder au code source de l'algorithme sur demande.
- Branché garantit une satisfaction accrue de la clientèle. Le détaillant accepte d'envoyer à ses clients un formulaire de rétroaction à remplir après chaque achat et de transmettre les réponses à Branché chaque mois. Branché réduira les frais de service mensuels facturés au détaillant si la rétroaction des clients sur les achats d'articles suggérés par MonStyle est moins favorable que celle des clients qui n'ont pas utilisé MonStyle.

ANNEXE IV OPTIONS DE FINANCEMENT

D'après nos prévisions, nous aurons besoin de 350 000 \$ en 2024 pour couvrir le reste des frais de développement de MonStyle, et de 150 000 \$ pour les charges d'exploitation de MonStyle en 2025, pendant que nous bâtissons notre clientèle.

Option 1

Un emprunt bancaire de 500 000 \$ reçu en huit versements trimestriels égaux à compter du 1^{er} mars 2024.

- Le remboursement du capital commencerait un an après la réception du dernier versement à Branché.
- Les intérêts seraient payables mensuellement, à compter du 1^{er} avril 2024.
- Le taux d'intérêt annuel serait de 8 %.
- La banque serait disposée à modifier le calendrier de financement en contrepartie d'un taux d'intérêt légèrement plus élevé.

Option 2

Des prêts consentis par plusieurs amis et membres de la famille.

- Les prêts individuels varieraient entre 25 000 \$ et 100 000 \$, pour totaliser les 500 000 \$ nécessaires.
- Une fois que les ventes annuelles de MonStyle atteindraient 1,5 million \$, chaque prêteur pourrait soit obtenir un remboursement, soit convertir son prêt en actions ordinaires. Chaque tranche de 500 \$ d'emprunt donnerait droit à une action ordinaire.
- Les prêts porteraient intérêt au taux préférentiel majoré de 2 %. Le taux préférentiel actuel est de 5 %. Les intérêts s'accumuleraient mensuellement et seraient versés au moment du remboursement du capital ou de la conversion du capital en actions ordinaires.

ANNEXE V
DÉPENSES ENGAGÉES POUR MONSTYLE

En mars 2023, nous avons versé 15 000 \$ à un consultant externe pour savoir s'il existait un marché pour MonStyle. Le consultant a conclu que l'utilisation de MonStyle se traduirait pour les détaillants par une augmentation des ventes et de la satisfaction de la clientèle, ainsi que par une baisse des coûts associés aux retours.

Au début de juillet 2023, nous avons embauché une équipe de trois développeurs de logiciels – au salaire annuel de 110 000 \$ chacun – pour créer l'algorithme. L'équipe a une vaste expérience en conception de technologies semblables.

Le 1^{er} octobre 2023, les développeurs ont produit une version fonctionnelle préliminaire de l'algorithme et, peu après, nous avons engagé des frais juridiques de 25 000 \$ pour l'enregistrement du droit d'auteur sur le code source de MonStyle. Nous prévoyons achever le projet d'ici août 2024.

J'aimerais que vous m'expliquiez la meilleure façon de comptabiliser les coûts liés à MonStyle selon les NCECF. À ce jour, toutes les dépenses engagées pour MonStyle ont été passées en charges.

ANNEXE VI
CANDIDATURES AU POSTE DE CHEF DE LA DIRECTION

Candidature 1 – Geneviève

Geneviève, actuellement vice-présidente de l'exploitation d'un grand magasin, est une professionnelle chevronnée du secteur de la mode qui entretient de bonnes relations avec les dirigeants de grands détaillants. Le secteur de la mode est lent à adopter de nouvelles technologies, et Geneviève n'a donc aucune expérience à cet égard.

Geneviève a réussi à faire croître des entreprises en privilégiant la promotion en interne d'employés à des postes de direction. Elle croit que la location de vêtements présente un énorme potentiel en tant que solution de rechange durable à l'achat. Elle préférerait recevoir une rémunération sous forme de salaire.

Candidature 2 – Shane

Shane occupe le poste de chef de la technologie au sein d'une jeune entreprise de médias sociaux. Il a développé une application qui est devenue très populaire, et ce, malgré des préoccupations liées à la protection des renseignements personnels. Bien qu'il ne possède aucune expérience dans le secteur de la mode, Shane aimerait introduire des solutions de haute technologie dans le secteur et il voit le potentiel de MonStyle. Il pense pouvoir faire croître rapidement Branché en augmentant considérablement le nombre de vendeurs et de développeurs de logiciels, et en embauchant des travailleurs à distance. Shane préférerait être rémunéré en actions plutôt que d'obtenir un salaire élevé, afin de pouvoir bénéficier de la croissance de l'entreprise.

Étude de cas n° 2**(Temps suggéré : 80 minutes)**

Nous sommes le 2 avril 2024. Vous, CPA, rencontrez votre nouvelle cliente, Kristel Pellerin, cheffe de la direction de Pellerin & Therrien inc. (PT), une société de services juridiques en ligne. Kristel a besoin de conseils sur plusieurs questions.

« Merci de nous rencontrer, CPA. Nous sommes en activité depuis quelques années, et la société est en plein essor! Nous préparons actuellement nos états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, conformément aux IFRS. Notre contrôleuse, Brigitte, a besoin d'aide pour comptabiliser la première vente de notre nouveau forfait de services juridiques (Annexe I).

« Les affaires vont tellement bien que Rashad, un de mes associés dans PT, a fait deux placements pour la société avec nos fonds excédentaires (Annexe II). Pouvez-vous nous expliquer l'incidence de ces placements sur le revenu imposable de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2024? Expliquez-nous également quelle serait leur incidence sur le revenu imposable de la société si nous les vendions aujourd'hui. Veuillez aussi répondre aux questions de Brigitte sur le traitement comptable du placement immobilier.

« Comme Brigitte a aussi exprimé de la frustration à l'égard du processus de placement, pouvez-vous relever et analyser les faiblesses de contrôle et recommander des améliorations (Annexe III)?

« De plus, Rashad a de nouvelles idées de placement (Annexe IV). Nous tenons à ce que nos nouveaux placements aient un niveau de risque faible à modéré, atteignent notre taux de rendement attendu et soutiennent des projets cadrant avec notre stratégie. Celle-ci consiste à optimiser la performance au moyen des technologies et à promouvoir et offrir des modalités de travail flexibles. Pourriez-vous évaluer si chacune des idées de Rashad répond à nos objectifs?

« Enfin, nous envisageons d'acheter un petit cabinet, Westley Avocats (Westley). Je vous ai envoyé un résumé de l'entente potentielle et des informations financières concernant Westley (Annexe V). Veuillez calculer la valeur de ce cabinet. »

ANNEXE I
NOUVEAU FORFAIT DE SERVICES JURIDIQUES

Nous avons commencé à offrir aux clients un nouveau forfait de services juridiques comprenant tous les services suivants pour 4 500 \$:

Service	Prix spécifique par service
Contrat d'achat de propriété	2 500 \$
Contrat de mariage	2 000 \$
Testament	1 500 \$

Éveline, une amie de longue date de Rashad, est notre première cliente à acheter ce forfait. Rashad et elle en ont discuté à l'occasion d'un souper, et Éveline a accepté verbalement d'acheter le forfait. Comme Éveline attend d'avoir de l'argent de côté, Rashad lui a dit qu'elle pourrait payer plus tard cette année. Au 31 mars, Rashad avait terminé les travaux juridiques concernant l'achat d'une propriété par Éveline. De plus, en prévision du mariage d'Éveline, Rashad a commencé à rédiger le contrat de mariage le 1^{er} mars 2024, mais il lui faudra environ trois autres mois pour le finaliser. Aucun travail n'a encore été fait pour le testament. Nous n'avons encore rien comptabilisé relativement à ce forfait vendu à Éveline.

ANNEXE II PLACEMENTS ACTUELS

Bien immobilier

PT a acheté un bien immobilier pour 2 millions \$ au début d'avril 2023. Le bien comprend deux bâtiments commerciaux adjacents, qu'occupent actuellement des locataires. PT n'a aucun autre bâtiment. La valeur du terrain correspond à 30 % de la valeur totale du bien, et la durée d'utilité restante des bâtiments est de 30 ans. Si PT continue de croître, l'endroit serait tout indiqué pour accueillir des bureaux; nous n'en avons pas actuellement, car nous travaillons tous à domicile. PT pourrait occuper un bâtiment et continuer de louer l'autre. Nous avons comptabilisé cet achat dans les immobilisations corporelles au bilan. Est-ce correct? Comment devons-nous comptabiliser ce bien si nous y emménageons?

Comme le marché immobilier est vigoureux, nous envisageons aussi de vendre le bien, qui a récemment été évalué à 2,3 millions \$.

Actions

Le 1^{er} janvier 2024, PT a acheté, au prix de 20 \$ chacune, 1 000 actions de You-Tok, une société cotée en bourse qui exploite un réseau social de partage de vidéos. Les actions se négocient maintenant à 15 \$, comparativement à 5 \$ l'été dernier. Au moins, nous recevons un dividende trimestriel de 0,05 \$ l'action. You-Tok est une société canadienne imposable.

ANNEXE III PROCESSUS DE PLACEMENT

Chaque fois que Rashad a une idée de placement, il en parle à Kristel devant un café, par courriel ou par message texte, et Kristel lui donne son avis. Rashad décide ensuite quels placements faire et à quel moment, et il vérifie habituellement si PT a les fonds nécessaires. Rashad fait la plupart des placements par l'intermédiaire du courtier en ligne de PT, lequel retire directement les fonds du compte bancaire de PT. Rashad est également autorisé à faire des virements électroniques, au besoin.

Rashad surveille le rendement des placements et prend la décision de les vendre lorsque le moment lui semble favorable.

Brigitte prend connaissance des placements effectués soit par hasard, soit dans des échanges de courriels, soit lorsqu'elle prépare le rapprochement bancaire quand elle cherche à savoir à quoi se rattachent les retraits, les virements et les dépôts. Elle a déjà découvert l'existence d'un placement quand le courtier l'a appelée parce qu'il n'arrivait pas à faire un retrait direct en raison de fonds insuffisants. Rashad et Kristel ont tous les deux accès au système comptable.

Brigitte demande à Rashad de lui fournir l'information financière relative aux placements, car c'est lui qui reçoit les relevés du courtier. Toutefois, comme Rashad est toujours très occupé, elle reçoit parfois les relevés des semaines plus tard, ce qui retarde l'achèvement des états financiers. Les associés de la société se sont plaints de devoir attendre avant de recevoir l'information financière.

Certains placements ont été décevants. Rashad a déjà investi dans un fabricant de crème glacée parce qu'il faisait chaud ce jour-là! Ce placement n'a pas généré le rendement annuel de 6 % que les associés espèrent obtenir sur les placements.

ANNEXE IV
NOUVELLES IDÉES DE PLACEMENT

Rashad croit que les cryptomonnaies sont la voie de l'avenir et souhaite investir dans une nouvelle cryptomonnaie appelée Costume. Il croit également que cette cryptomonnaie prendra de la valeur.

Vagabond Virtuel est une agence de voyages qui aide les entreprises à trouver des locaux à court terme pour les personnes qui travaillent à distance lorsqu'elles voyagent. La société, qui souhaite lancer un premier appel public à l'épargne, a un solide historique de bénéfices et envisage de verser des dividendes. Rashad propose de faire un placement de 60 000 \$ en actions de la société. Kristel et Rashad aiment tous les deux travailler à distance.

Rashad a reçu une demande pour l'octroi d'un prêt de 50 000 \$ d'une durée de trois ans à une société de services-conseils dirigée par un ami de longue date, Sid Morton, CPA. Cette petite société a un chiffre d'affaires annuel stable et offre, au moyen d'outils en ligne, des services de tenue de livres et de préparation d'états financiers aux petites entreprises situées dans des régions agricoles éloignées. La société paiera des intérêts de 8 000 \$ à l'échéance du prêt.

ANNEXE V
INFORMATIONS CONCERNANT WESTLEY

Description	Montant
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	55 000 \$
Juste valeur de marché des immobilisations corporelles	60 000 \$
Total des passifs (tous à court terme)	156 000 \$
Produits	1 500 000 \$
Bénéfice avant impôts	450 000 \$
Charge d'intérêts	3 600 \$
Amortissement	70 000 \$

Notes

- Les informations ci-dessus sont basées sur les plus récents états financiers annuels de Westley.
- L'exercice a été inhabituel, car Westley a reçu une indemnité d'assurance et a comptabilisé un gain de 10 000 \$.
- Westley n'a pas de dette bancaire. La charge d'intérêts se rapporte aux intérêts payés sur les cartes de crédit.
- Les produits ont diminué de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Le propriétaire, Adam, nous a dit que cette baisse était due à un problème de santé personnel dont il s'est depuis remis, mais nous avons remarqué qu'il avait perdu un client de longue date durant cette même période. Adam a beaucoup de clients qui lui sont fidèles depuis plus de 15 ans.
- Adam touche un salaire annuel de 100 000 \$, ce qui est inférieur au salaire annuel moyen d'un avocat, soit 250 000 \$. Westley verse un salaire de 50 000 \$ par année au fils d'Adam, qui s'occupe de tâches administratives. Adam est prêt à prendre sa retraite cette année, et il passe déjà plusieurs mois par année en Floride, même si tous ses clients sont au Canada.
- Westley loue deux bureaux à l'année, un à Markham, en Ontario (pour 3 500 \$ par mois), et un en Floride (pour 2 000 \$ par mois), et les paiements mensuels qui se rapportent à ces deux contrats de location sont comptabilisés en charges.
- Les cabinets d'avocats sont habituellement évalués selon un multiple de deux à trois fois le BAIIA.

Étude de cas n° 3**(Temps suggéré : 70 minutes)**

Nous sommes le 8 février 2024. Vous, CPA, êtes le nouveau contrôleur de la société Vélo-Prairies (Prairies). Vous rencontrez Marta Licht, la nouvelle cheffe des finances. Située dans une zone industrielle reculée des environs de Calgary, en Alberta, Prairies est une société de fabrication de vélos reconnue pour ses produits de grande qualité. Le 1^{er} janvier 2024, Prairies a été acquise par Cyclo-Tulipe inc. (Tulipe), une société ouverte néerlandaise du secteur des vélos. Marta a récemment quitté les Pays-Bas pour s'installer au Canada, et elle est encore en train de se familiariser avec les lois fiscales et les normes comptables canadiennes.

« Heureuse de vous rencontrer, CPA. Je travaillais au siège social de Tulipe et j'ai été mutée ici pour faire augmenter les bénéfices de Prairies, maintenant que ses ventes représentent près de 40 % des ventes consolidées de Tulipe. Prairies n'utilise pas toute sa capacité de production, et des possibilités d'expansion de notre gamme de produits s'offrent à nous (Annexe I). Veuillez analyser ces possibilités et en recommander une.

« Tulipe a ses propres énoncés de vision, de mission et d'objectifs (Annexe II). Veuillez les comparer aux pratiques commerciales de Prairies et à la façon dont la société mène actuellement ses activités, puis relever ce qui cadre et ce qui ne cadre pas avec Tulipe, et ce qui pourrait devoir changer chez Prairies pour s'harmoniser avec Tulipe. J'ai recueilli certains commentaires publiés sur les médias sociaux par les employés de Prairies (Annexe III).

« Le programme de rémunération de Tulipe est très concurrentiel et nous avons hâte de l'offrir au personnel de Prairies (Annexe IV). Veuillez le passer en revue, expliquer si chaque élément motivera efficacement les employés et recommander des améliorations.

« Étant originaire des Pays-Bas, je ne comprends pas le régime canadien de la TPS/TVH. Pouvez-vous m'en donner un aperçu? De plus, quand devons-nous produire notre déclaration de TPS/TVH et effectuer nos paiements? Sommes-nous sur la bonne voie pour respecter les délais? Quelles sont les conséquences en cas de retard? Pouvez-vous aussi m'expliquer les dates limites de production et de paiement pour la déclaration de revenus des sociétés, ainsi que les exigences en matière d'acomptes provisionnels? J'ai préparé des informations financières pertinentes (Annexe V).

« Dans le cadre de notre contrat d'emprunt, notre banque exige maintenant que Prairies présente des états financiers audités; ainsi, l'audit des états financiers au 31 décembre 2023 sera le premier audit de Prairies. Veuillez me fournir un rapport dans lequel vous évaluerez les risques d'anomalies significatives au niveau des états financiers pris dans leur ensemble, expliquerez en quoi consistera vraisemblablement l'évaluation du seuil de signification par l'auditeur et décrierez la stratégie d'audit attendue. Comme on dit, "le temps, c'est de l'argent", alors au travail. Quelques heures supplémentaires n'ont jamais fait de mal à personne. »

ANNEXE I NOUVEAUX PRODUITS POSSIBLES

En ajoutant des quarts de travail (rémunérés au taux régulier), Prairies dispose de jusqu'à 800 heures de main-d'œuvre additionnelles par mois, et nous envisageons deux options pour les utiliser. Tulipe a mis au point un vélo de ville électrique, le Velek, que nous pourrions fabriquer et vendre ici au Canada. L'autre option serait de fabriquer des chenilles à neige, appelées Neige-Mobil, que l'on substitue aux pneus des vélos pour pouvoir se déplacer sur la neige.

Il est difficile aujourd'hui de trouver de la main-d'œuvre générale, et encore plus de trouver des techniciens spécialisés. Nous payons notre main-d'œuvre générale 35 \$ l'heure. Le coût des services publics est de 5 \$ par heure de main-d'œuvre. Nous imputerons des coûts indirects annuels d'environ 40 000 \$ au produit que nous déciderons de fabriquer.

Velek

Selon nos données sur la fabrication et les ventes en Europe, nous estimons que nous pourrions vendre, pour 2 000 \$ chacun, tous les vélos que nous fabriquerions. Il faudrait faire inspecter les composants électriques par un technicien spécialisé en électricité, ce qui nous coûterait 100 \$ par vélo. Les pièces des vélos seraient expédiées au Canada depuis la Chine, pour un coût d'expédition estimatif de 4 \$ par vélo.

Neige-Mobil

Les chenilles Neige-Mobil seraient un nouveau produit, tant pour Prairies que pour Tulipe. Avant d'être acquise par Tulipe, Prairies avait commencé à travailler sur ce projet issu d'une idée soumise par un employé. Nous avons déjà dépensé 50 000 \$ pour la conception et le prototypage. Nous estimons que nous pourrions vendre, pour 900 \$ l'ensemble de deux, toutes les chenilles Neige-Mobil que nous fabriquerions. Des stations de ski canadiennes ont manifesté leur intérêt. Le processus de fabrication ne requerrait aucun technicien spécialisé. Tous les matériaux proviendraient du Canada, et le coût d'expédition serait de 3 \$ par ensemble de chenilles.

Renseignements supplémentaires

Description	Velek	Neige-Mobil
Coût des pièces	1 200 \$ par unité	450 \$ par ensemble
Heures de main-d'œuvre générale requises	5 heures par unité	3 heures par ensemble
Estimation de la demande mensuelle	1 000 unités	2 000 ensembles

ANNEXE II ÉNONCÉS DE TULIPE

Vision

Être une entreprise mondiale de fabrication de vélos axée sur la croissance, qui propose des solutions de mobilité innovantes et durables favorisant la création d'un monde où le vélo est le moyen de transport de choix.

Mission

Concevoir, fabriquer et distribuer des produits de grande qualité reposant sur une technologie cycliste efficace, fiable et durable, et dépasser les attentes des clients grâce à nos produits exceptionnels tout en prônant auprès de notre personnel des valeurs qui s'enracinent dans l'ardeur au travail, la rétroaction directe et l'innovation.

Objectifs de l'entreprise

- Prendre de l'expansion dans de nouveaux pays : Miser sur notre ardeur au travail, notre expertise et nos ressources pour trouver de nouveaux marchés.
- Favoriser l'adoption de pratiques commerciales écoresponsables : Promouvoir des pratiques commerciales durables pour réduire les déchets, économiser l'énergie et utiliser des matières et des procédés écologiques.
- Innover en améliorant l'efficacité : Améliorer de façon continue l'efficacité et le rendement de notre technologie cycliste en investissant dans la recherche et le développement et en adoptant des technologies de pointe.

ANNEXE III
COMMENTAIRES PUBLIÉS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX
PAR DES EMPLOYÉS DE PRAIRIES

Les commentaires qui suivent résumant bien ceux que nous avons vus en ligne, et reflètent ce que nous avons observé chez Prairies.

« Prairies a été désignée le meilleur employeur d'Alberta en raison de sa culture axée sur "les gens d'abord". Pour favoriser l'équilibre travail-vie personnelle, la société veille à offrir des conditions de travail qui surpassent les exigences réglementaires, même si la production s'en trouve réduite. »

« Chez Prairies, nous participons à des séances de planification stratégique, durant lesquelles nous allons même jusqu'à nous demander si nous devrions rester dans le marché du vélo. C'est une excellente façon d'explorer d'autres idées – il n'y a pas que les vélos dans la vie. »

« J'étais membre du comité sur la durabilité de Prairies. Nous avons proposé d'excellentes idées pour réduire notre empreinte carbone, mais malheureusement, tous les employés continuent d'utiliser la voiture pour se rendre au travail. »

« Prairies est une excellente entreprise locale qui répond aux besoins des gens des environs. Nous vendons nos produits en Alberta seulement, et notre compréhension du marché de Calgary est pour nous une source de fierté. »

« J'ai été congédié de chez Prairies sans avoir jamais eu d'évaluation de rendement ni reçu de rétroaction. C'est dommage, car j'aimais mon salaire élevé et stable. Toutefois, je ne m'ennuie pas des fins de mois. Je travaillais pour le service de la comptabilité, et il fallait toujours apporter des écritures de correction dans l'urgence, et parfois corriger des écritures des mois ou des exercices précédents. »

ANNEXE IV
PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION DE TULIPE POUR PRAIRIES

Les salaires de base seraient légèrement inférieurs aux taux du marché, mais les employés obtiendraient une généreuse prime à l'atteinte de certains objectifs. Pour chaque objectif atteint, les employés recevraient un pourcentage déterminé de la prime maximale.

Objectif de Prairies	Cible à atteindre	% de la prime
Prendre de l'expansion dans de nouveaux pays	Augmenter de 10 % les ventes réalisées dans de nouveaux pays	20 %
Favoriser l'adoption de pratiques commerciales écoresponsables	Réduire de 20 % l'empreinte carbone	30 %
Innover en améliorant l'efficacité	Améliorer de 10 % l'écart sur temps de main-d'œuvre	25 %
Accroître la rentabilité globale	Augmenter de 5 % le bénéfice net	25 %

De plus :

- Les employés qui viendraient travailler à vélo recevraient 100 \$ supplémentaires par mois.
- Chaque employé pourrait se faire rembourser jusqu'à 2 000 \$ par année de frais associés à la santé et au mieux-être.

ANNEXE V
INFORMATIONS FINANCIÈRES DE PRAIRIES POUR 2023

Description	Montant	Note
Total de l'actif	7 215 000 \$	1
Actif net	3 250 000 \$	
Estimation des impôts à payer	43 000 \$	2
Ventes	4 350 000 \$	
Charges	3 958 500 \$	
Bénéfice avant impôts	391 500 \$	

Notes

1. Le solde de l'actif se compose essentiellement des stocks et des immobilisations corporelles.
2. Nous estimons les impôts à payer à 43 000 \$, soit le même montant qu'à l'exercice précédent. Le dernier paiement de 10 750 \$ fait par Prairies au titre des acomptes provisionnels d'impôt a été versé le 30 septembre 2023. La dernière déclaration de TPS/TVH a été effectuée pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023.

L'Alberta n'applique que la TPS, au taux de 5 %.

Fin de l'examen

**EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA
TABLEAU DE RÉFÉRENCE**

Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 1^{er} janvier 2024 et avant le 1^{er} janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année s'appliquerait normalement

$$= \frac{CdT}{(d+k)}$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 1^{er} janvier 2024 et avant le 1^{er} janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année ne s'appliquerait normalement pas

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,25k}{1+k} \right)$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1^{er} janvier 2024, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour les formules ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile

Élément	2023	2024
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	36 000 \$ + taxes de vente	37 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	61 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	950 \$ + taxes de vente	1 050 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	300 \$	350 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	33 ¢ le km d'usage personnel	33 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 kilomètres	68 ¢ le km	70 ¢ le km
— excédent	62 ¢ le km	64 ¢ le km

Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Pour 2023

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 53 359 \$	0 \$	15 %
53 360 \$ et 106 717 \$	8 004 \$	20,5 %
106 718 \$ et 165 430 \$	18 942 \$	26 %
165 431 \$ et 235 675 \$	34 208 \$	29 %
235 676 \$ et tout montant supérieur	54 579 \$	33 %

Pour 2024

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 55 867 \$	0 \$	15 %
55 868 \$ et 111 733 \$	8 380 \$	20,5 %
111 734 \$ et 173 205 \$	19 833 \$	26 %
173 206 \$ et 246 752 \$	35 815 \$	29 %
246 753 \$ et tout montant supérieur	57 144 \$	33 %

Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

Élément	2023	2024
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	13 520 \$	14 156 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	15 000	15 705
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	8 396	8 790
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	42 335	44 325
Montant canadien pour emploi	1 368	1 433
Montant pour personnes handicapées	9 428	9 872
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 499	2 616
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	7 999	8 375
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	18 783	19 666
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	18 210	19 066

Autres montants indexés :

Élément	2023	2024
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 635 \$	2 759 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	86 912	90 997
Plafond annuel CELI	6 500	7 000
Plafond REER	30 780	31 560
Exonération cumulative des gains en capital sur les actions admissibles de petites entreprises	971 190	
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées avant le 25 juin		1 016 836
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées à partir du 25 juin		1 250 000

Taux d'intérêt prescrits (taux de base)

Année	1^{er} janv. – 31 mars	1^{er} avr. – 30 juin	1^{er} juill. – 30 sept.	1^{er} oct. – 31 déc.
2024	6	6	5	
2023	4	5	5	5
2022	1	1	2	3

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables des employés et des actionnaires, aux prêts à faible taux d'intérêt et autres opérations entre parties liées. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en retard ou insuffisants et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens

Catégorie	Taux	Renseignements supplémentaires
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	

(PAGE VIERGE)